



Service technique  
Le 13/03/2026

## PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE

### Travaux à effectuer sur le refuge de Bostan

Il vous sera demandé de réaliser les travaux suivants dans différentes parties du refuge de BOSTAN comme énuméré ci-après :

#### Travaux sur la réserve :

- Fourniture et pose d'une porte coupe-feu.
- Création d'un plafond coupe-feu.
- Création d'une cloison coupe-feu.
- Création d'une trappe coupe-feu.

#### Travaux sur la cuisine :

- Fourniture et pose d'une porte coupe-feu.
- Création d'un caisson passe plat coupe-feu

#### Travaux dans le Bureau :

- Fourniture et pose d'une porte coupe-feu.
- Création d'une cloison coupe-feu.

#### Travaux dans le Hall :

- Fourniture et pose d'une porte coupe-feu.

#### Autres :

- Des travaux supplémentaires pourront être demandés selon les besoins.

**L'entreprise doit impérativement fournir les documents certifiant que les matériaux sont coupe-feu minimum une heure.**

**L'ensemble des déchets créés lors des travaux doivent être évacués par l'entreprise.**

Les travaux devront être effectués avant l'ouverture du refuge fin mai. La date précise sera communiquée lors de la visite du chantier.

Pour tous renseignements et retraits d'un DPGF type, vous pouvez contacter :

- M. Loizon Lionel (RCTM) au 06-85-82-88-48
- M. Glory Loiuis (DST) au 07-56-21- 21-36-77

Fin de de la mise en concurrence le 27/03/2026. Les réponses devront être déposées avant le 27/03/2026 17h00 au service technique ou par mail à l'adresse suivante : [dst@mairiedesamoens.fr](mailto:dst@mairiedesamoens.fr)